

Cette thèse porte sur le contrôle et la régulation de l'information financière diffusée par les entreprises marocaines faisant appel public à l'épargne (APE) auprès de l'ensemble des partenaires. Le point de départ de la recherche relève du constat suivant : les acteurs des marchés financiers (l'ensemble des utilisateurs) reprochent à ces entreprises de ne pas être en mesure de diffuser une information transparente et de qualité. Ainsi, notre recherche tente de répondre au questionnement suivant : dans quelle perspective ces entreprises peuvent-elles enregistrer leur démarche d'amélioration de la qualité de leurs informations financières diffusées ?

Destinée à l'ensemble des partenaires de l'entreprise, l'information financière est l'objet d'échange entre les dirigeants et ceux-ci. A travers ce système d'échange, un processus de communication est analysé. En effet, pour rendre compte de leur gestion et obtenir des financements opportuns auprès du marché, les dirigeants sont tenus de communiquer avec l'ensemble des partenaires en leur transmettant des informations via des documents financiers. L'information échangée acquiert alors un certain aspect stratégique. Ainsi, la relation et la communication entre les deux parties sont potentiellement caractérisées par l'asymétrie et la non-réciprocité. Considérés comme des agents opportunistes et maximisateurs d'intérêts personnels au détriment de ceux des partenaires, les dirigeants peuvent se livrer à des manœuvres frauduleuses et développer un espace discrétionnaire quant à la diffusion de l'information financière. Dans ce contexte, la mise en place des règles pour diffuser des informations transparentes et de qualité permet de réduire ces asymétries informationnelle et relationnelle et de stabiliser en conséquence le système d'échange. Compte tenu de ces enjeux, une intervention institutionnelle destinée à mieux en cadrer la construction et la diffusion est nécessaire. De par ses fonctions de contrôle et d'information, l'audit externe des états financiers constitue un mécanisme important à mieux mobiliser dans le cadre de l'amélioration des informations financières diffusées auprès des acteurs partenaires. Dès lors, le cadre problématique de notre recherche s'intéresse à l'analyse du rôle de l'auditeur externe dans la construction et la diffusion de l'information financière des entreprises faisant appel au marché financier.

Dans le chapitre I, nous analysons l'information financière comme objet d'échange entre deux parties : l'entreprise et les partenaires. A travers une mise en perspective de la notion d'information, une approche conceptuelle visant à proposer une définition communicationnelle de l'information financière a été adoptée ; une conception qui prend en considération la nature et les caractéristiques de cette information. Le processus communicationnel de l'information financière est désormais analysé à travers la prise en

considération de trois grands stades : stade de production (phase de construction et de mise en forme), stade de transmission (phase de diffusion auprès des utilisateurs intéressés) et stade d'utilisation (phase de « consommation » finale). Comme nous l'avons souligné plus haut, la restauration de la confiance dans le système d'échange entre l'entreprise et l'ensemble des partenaires tient de la qualité de l'information financière diffusée. La qualité de cette dernière est définie à travers un certain nombre d'attributs caractérisant en premier lieu la satisfaction des besoins de l'utilisateur. A travers une revue de littérature (documents réglementaires et travaux académiques), nous avons pu retenir cinq grandes composantes de la qualité qui sont : la sincérité, l'image fidèle, la valeur, la satisfaction des attentes du destinataire utilisateur et la variable temps. Comme la qualité est le résultat dépendant des besoins de l'utilisateur et des possibilités de réponse offertes aux producteurs, sa conception doit refléter un compromis entre la qualité attendue par l'utilisateur et la qualité conçue par le préparateur : un compromis construit dans le respect des règles établies collectivement. Du fait que la construction de la qualité pourrait constituer une source potentielle de conflits, l'implication de l'ensemble des acteurs concernés (y compris des formes institutionnelles externes) paraît nécessaire. Pour ce faire, la négociation et la coordination sont deux principaux outils d'action à mobiliser.

Dans le chapitre II, nous examinons l'audit financier externe comme l'un des mécanismes garants de la qualité de l'information financière diffusée. Il est censé en assumer le contrôle et la certification. En sciences de gestion, la demande d'audit externe est explicitée dans le cadre de la théorie de l'agence et de la théorie positive de la comptabilité. Compte tenu de la nature conflictuelle de la relation entre les dirigeants et les partenaires, la mobilisation du concept de médiation paraît pertinente pour apporter des éclairages conceptuels concernant l'audit externe. Ce dernier est principalement destiné à réduire les asymétries informationnelles et les coûts d'agence existant entre les deux protagonistes. Il permet également de produire de la confiance dans la qualité des documents financiers en permettant aux utilisateurs de prendre des décisions en toute connaissance de cause. Pour ce faire, l'auditeur externe est censé mener un processus d'audit de qualité. Il doit être en mesure d'appliquer une démarche efficace pour pouvoir déceler les anomalies et les signaler dans son rapport de fin de mission. En définitive, la diffusion d'une information financière de qualité dépend en grande partie de la qualité du processus d'audit mené.

Le chapitre III propose une perspective de contrôle et de régulation de l'information financière. La qualité de cette dernière est le résultat d'un processus de construction sociale dans la mesure où plusieurs acteurs y sont impliqués. A cet égard, nous avons proposé une perspective selon laquelle la construction et la diffusion de la qualité sont conçues. Il s'agit de

permettre à ces acteurs (notamment l'auditeur externe) de disposer des moyens efficaces afin que les règles collectives soient respectées. La régulation est retenue ici comme une démarche d'ajustement conformément à des règles ou normes collectives préétablies. La participation au processus de production de l'information financière ainsi que la mise en place d'une activité de contrôle résultat efficace sont autant de sources régulatrices permettant de diffuser au final une information de qualité auprès des utilisateurs. La nature stratégique de la production de l'information financière exige la mise en œuvre des mécanismes institutionnels de régulation. L'application de la règle et la sanction des déviations sont considérées comme des dispositifs de modes de régulation permettant de limiter le risque de voir des manœuvres frauduleuses se produire. La participation au processus de production et l'application des démarches de qualité à ce processus sont une source de régulation *en amont*, tandis que la mise en place d'un contrôle résultat efficace et adapté est une source de régulation *en aval*. La première consiste à agir sur le processus de construction de la qualité. Ancré dans une action organisationnelle, l'objectif de qualité passe dorénavant par la maîtrise des processus de production. Agir sur les processus de production permet aux producteurs (et aux acteurs participants) de corriger d'éventuelles erreurs et de mieux conformer leurs pratiques au « cahier des charges » pour prévenir la non-qualité. A cet égard, l'approche de la régulation par la réponse aux attentes des utilisateurs semble intéressante, étant donné que la qualité devrait en principe être conçue du point de vue de ceux-ci. A ce stade, la mobilisation de trois outils d'action semble importante : négociation, coordination et coopération. La participation de l'auditeur dans la mise en œuvre d'un compromis de qualité négocié et coordonné s'apparente avant tout à une forme de médiation. La deuxième source de régulation (mode de régulation *en aval*) module différents procédés de vérifications, de mesures et d'évaluations sur la qualité dans son stade final. Il s'agit d'une activité de contrôle proprement dite qui a pour objet de conformer le « résultat » aux « normes ». La mission de contrôle certification exercée par l'auditeur est une activité de régulation. Elle doit être orientée « qualité » : vérifier, mesurer et évaluer la qualité à fournir aux utilisateurs. L'auditeur dispose de l'outil technologique qu'il doit maîtriser et adapter ses contrôles en conséquence pour renforcer la qualité d'audit. La gouvernance de la qualité passe alors par la maîtrise de ces deux précédés.

Pour ce qui est de notre cadre empirique, nous avons opté pour l'enquête par questionnaire comme mode de collecte des données. Pour faire émerger des thèmes intéressants à traiter dans le questionnaire, nous avons réalisé un certain nombre d'entretiens individuels de type « semi-directif ». A partir de notre cadre d'analyse, de nos hypothèses et de nos entretiens de « pré-enquête », nous avons pu construire le questionnaire. Ce dernier se

subdivise en quatre grandes parties présentant les principaux thèmes de notre recherche. Après sa construction, notre questionnaire a été administré auprès des auditeurs externes notamment ceux qui contrôlent les comptes financiers des sociétés faisant APE (ces auditeurs opèrent chez environ 32 cabinets et sociétés d'audit et de comptabilité). Pour pouvoir « compenser » les limites de certaines questions posées dans le questionnaire, un certain nombre de questionnaires ont été réalisés en face à face. Des 32 cabinets et sociétés identifiés, 26 ont été contactés. Au total, 34 questionnaires ont été déposés auprès de ces cabinets et sociétés composant l'échantillon avec un taux de 44% de retours.

Les résultats de notre enquête nous ont montré que l'amélioration de la qualité de l'information financière passe d'abord par mieux discerner la nature et les caractéristiques de celle-ci et maîtriser ses processus de construction et de diffusion. Il faut non seulement mettre en place des outils de production et de diffusion efficaces et fiables mais également reconsidérer la mission de contrôle qualité exercée par les auditeurs. L'impact de la mission de ces derniers est certain sur la qualité de l'information diffusée à condition que le cadre et les pratiques soient repensés. Pour permettre à l'audit externe de jouer pleinement son rôle dans l'amélioration de la qualité de l'information financière, des modes de communication et de production de celle-ci doivent être adaptés et mis en œuvre. Deux grandes perspectives sont à considérer pour permettre à l'auditeur de jouer pleinement son rôle dans la construction et la diffusion d'une information financière de qualité. La première touche directement au cadre pratique de l'audit. Un cadre efficace et rigoureux permet de mieux assurer le contrôle qualité de l'information financière. Ainsi, des règles claires concernant notamment l'indépendance et la compétence des auditeurs¹ constituent une des mesures « élémentaires » à prendre en compte afin de procurer une certaine qualité à la mission d'audit. De même, l'auditeur est amené à adapter ses démarches aux environnements et à l'évolution des pratiques organisationnelles au sein de l'entreprise auditée. Il doit mettre au point les outils et moyens nécessaires pour notamment évaluer, mesurer et vérifier la qualité à diffuser. La deuxième perspective s'intéresse à l'analyse de la mission d'audit comme une forme de médiation. L'auditeur externe est amené à participer au processus de production de l'information financière pour réguler les pratiques, à veiller à la mise en œuvre des démarches de qualité appliquées à la production de celle-ci et à mieux gérer la relation entre audité et utilisateur. Il s'agit d'autant de tâches de nature médiatrice visant au final à instaurer la confiance et à favoriser la communication entre les deux parties (audité et utilisateur).

¹ Des mesures pratiques et opérationnelles ont été proposées.

Résumé

Cette thèse analyse les perspectives permettant aux sociétés marocaines faisant APE d'améliorer la qualité de leurs informations financières diffusées auprès des utilisateurs. L'examen du rôle de l'auditeur externe constitue une de ces perspectives. Il s'agit de maîtriser les caractéristiques de cette information ainsi que ses processus de construction et de diffusion. La production de l'information financière est alors retenue dans une approche de qualité mobilisant des outils de contrôle et des actions de régulation des processus.

Capitale pour la prise de décision, l'information financière est l'objet d'échange entre ceux-ci et les dirigeants. Cette nature stratégique peut être à l'origine de l'apparition de conflits entre les deux parties. La diffusion d'une information transparente et produite dans le respect des règles est un des mécanismes permettant de stabiliser ces systèmes d'échange. Comme l'information a des destinataires, sa qualité est censée être construite du point de vue de ceux-ci. Etant donné que la qualité est le résultat de deux « visions » différentes, elle s'apparente à un compromis impliquant de nombreux acteurs sociaux intéressés. De ce fait, le contrôle et la construction de la qualité sont considérés à travers une approche institutionnelle.

De par sa mission de contrôle certification, l'audit externe est une des « figures » institutionnelles ayant un rôle important à jouer dans la construction et la diffusion d'une information financière de qualité. Adapter la mission de contrôle de l'auditeur et l'impliquer dans le processus de construction de la qualité en tant que régulateur-médiateur sont autant de perspectives à prendre en considération.

Mots-clés : qualité de l'information financière, conflit relationnel, communication financière, audit externe, contrôle, régulation, démarches de qualité, processus de médiation

Control and regulation of financial information of Moroccan companies making public offerings.

The communicational role of the external auditor.

Abstract

This thesis analyzes the perspectives for Moroccan companies making public offerings to improve the quality of financial information disseminated to users. An examination of the role of external auditor (auditor and auditor contract) is one of those perspectives. This is to control the characteristics of this information and its process of construction and dissemination. The production of financial information is then used in an approach to mobilizing quality control tools and actions of regulatory processes.

Considered crucial to the decision making of business partners, financial information is the object of exchange between them and leaders. The strategic nature may be the cause of the appearance of conflicts between the two parties. Dissemination of transparent information and produced in accordance with the rules is one of the mechanisms to stabilize exchange systems. As recipients of the information, its quality is supposed to be built in terms thereof. Since quality is the result of two different "visions", it is similar to a compromise involving many social actors concerned. Thus, control and construction quality are viewed through an institutional approach.

Through its audits and certification, external audit is one of the "figures" with an institutional role to play in the construction and dissemination of financial information quality. Adapt the mission control and involve the external auditor in the process of construction quality as regulator-mediators are many perspectives to consider.

Key Words: quality of financial information, relationship conflict, financial communication, external audit, control, regulation, quality processes, mediation